

Regards

de

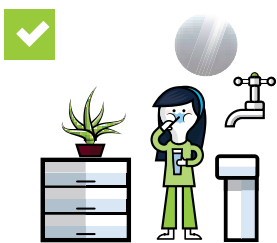
L'Isle-Adam



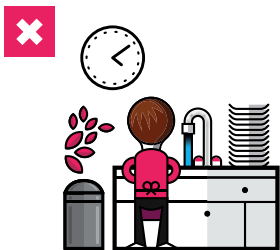
La Plage

page 12

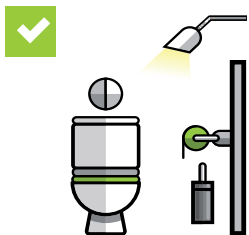
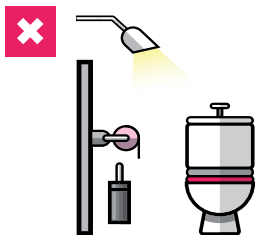
j'adopte 5 éco-gestes pour maîtriser ma consommation d'eau



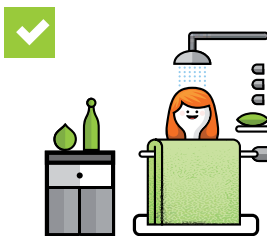
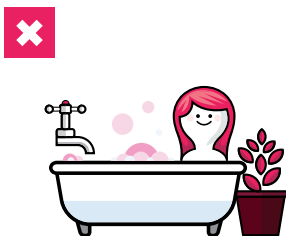
je ferme le robinet pendant que je me brosse les dents,
46 litres d'eau économisés



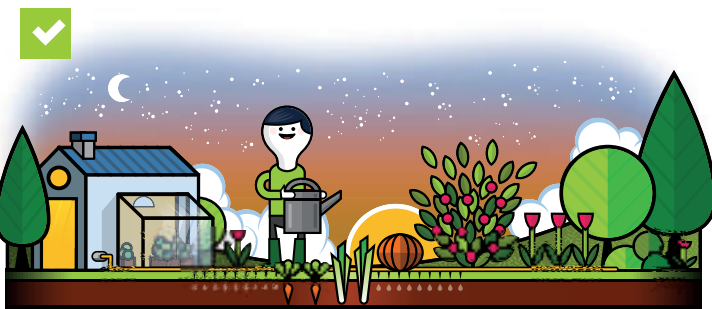
j'utilise un lave-vaisselle plutôt que de laver la vaisselle à la main,
30 litres d'eau économisés



j'utilise une chasse d'eau à deux boutons, 6 litres d'eau économisés



je prends une douche plutôt qu'un bain,
70 litres d'eau économisés



j'arrose à la tombée de la nuit pour plus d'économies



ÉDITO

Chère Adamoise, cher Adamois,

Le programme estival adamois vous propose de découvrir la richesse et la diversité des animations dans notre ville, permettant à toutes les générations de se retrouver, de se rencontrer et de pleinement vivre leur été.

La plage ouvrira ses portes le 1^{er} juillet avec, pour cette saison, le grand bassin sur l'Oise totalement rénové et de nouveaux jeux et activités pour les enfants, les ados mais aussi les familles. Elle offrira tout un été sur le sable et les pieds dans l'eau mais aussi sportif pour les plus courageux.

L'office de tourisme organise des croisières thématiques, musicales ou gourmandes à bord de l'Évana, à la

découverte des paysages de l'Oise. Vous pourrez aussi participer aux visites guidées « au temps des Conti », sur « l'histoire de L'Isle-Adam » ou encore « sur les traces des peintres et écrivains » tous les dimanches matin, sans oublier les rallyes et autres chasses au trésor pour les plus jeunes comme pour les grands, quand vous le souhaitez.

Le musée vous propose, en plus de ses collections permanentes, sa nouvelle exposition d'art contemporain sur le sculpteur Claude Viseux, avec associées 4 après-midi d'activités de sculpture et de modelage en juillet pour les moins de 14 ans.

Le Centre communal d'action sociale vous emmènera en famille ou entre amis le 4 juillet prochain au Zoo de Beauval.

Des séjours multisports à la mer ou à la campagne sont proposés aux 6-14 ans en juillet et août par le service enfance. L'accueil de loisirs est prêt à accueillir les maternels et les élémentaires pour un été riche en activités et surprises. Les collégiens quant à eux pourront profiter d'après-midi multi sports au Centre Amélie Mauresmo, encadrés par des animateurs tout l'été. Les 12-16 ans peuvent aussi s'inscrire au Pass loisirs organisé par le CALVA en juillet pour découvrir de nouvelles activités et de nombreux sports.

Et pour ceux qui ne la connaissent pas encore, profitez-en pour découvrir notre zone de biodiversité de la Rosière, chemin des carrières de Cassan, à pied ou à vélo.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances et un très bel été adamois et vous donne rendez-vous pour notre traditionnel Forum des associations du 10 septembre.

Très sincèrement.

Arzel Panisset
Député-Maire de L'Isle-Adam



Vie publique et citoyenne - p.5



Enfance et jeunesse - p.8



La Plage - p.12



Cadre de ville - p.16

SOMMAIRE

Retour en images	4	Economie locale	15
Vie publique et citoyenne	5	Cadre de ville	16
Internet	6	A travers le ville	18
Tribune d'expression	7	Prenez note !	19
Enfance et jeunesse	8	Sortir	20
Vivre ensemble	10	Etat civil	22
Dossier spécial : La Plage	12	Infos pratiques	22
Côté sport	14	Numéros utiles	23

AVRIL



10° foire horticole de printemps

Les **16 et 17 avril**, s'est tenu dans les jardins du Castelrose ce rendez-vous des amateurs de plantes.

Pépiniéristes, revendeurs ou encore spécialistes des plantes sont venus à la rencontre des Adamois et échanger avec eux au sujet des plantes à mettre dans leur jardin, des bons gestes à adopter ou encore du travail à réaliser en cette saison.

Le dimanche, en plus d'une explication sur la taille raisonnée des arbres, un arboriste a réalisé une démonstration d'élagage en rappel sur le platane situé dans les jardins du Castelrose.



Cérémonie du 8 mai

Le Maire, ainsi que les membres du Conseil municipal, ont commémoré le **dimanche 8 mai** dernier le 71^e anniversaire de la Victoire des Alliés dans la Cour de l'Hôtel de Ville.



Remise des prix du concours des vitrines du Carnaval

Dimanche 29 mai dernier, de nombreux enfants, accompagnés de leurs parents se sont réunis dans les jardins du Castelrose où une conteuse de la pépinière du Pré était venue leur narrer les Fables de La Fontaine au cours d'un spectacle intitulé « Chevalire à la Fontaine ». A la suite de ce récit, les enfants ont reçu leurs prix : des livres et des stylos...

Tournoi sportif inter-écoles



Mardi 10 mai, 120 enfants de CE2 des écoles de la ville se sont affrontés lors d'un tournoi de thèque, arbitré par 6 élèves de CM2.

Toutes les équipes représentaient des animaux : volants pour l'école Camus, marins pour Cassan et terrestres pour Balzac.

Au classement général, les « Cachalots » et les « Pieuvres » (école Cassan) sont arrivés en 1^{ère} et 2^e position, suivis de près des « Lions » (école Balzac) et des « Arras » (école Camus), aux 3^e et 4^e places.



Création d'une unité d'intervention à L'Isle-Adam pour réagir face à la menace terroriste

Un PSIG-SABRE, appellation officialisée par le Ministre de l'Intérieur en personne, vient de voir le jour à L'Isle-Adam. De permanence 24h/24 dans le Val-d'Oise, les militaires qui le composent sont spécialement choisis et entraînés pour intervenir rapidement sur des attaques terroristes.

D'ores et déjà dotés d'équipements

et d'armements particuliers, ils seront prochainement équipés de nouvelles protections balistiques et de fusils d'assaut HK G36 munis d'aide à la visée. Engagés au quotidien dans des missions de surveillance et d'intervention au profit des brigades, ces gendarmes bénéficient d'un entraînement spécifique pour pouvoir réagir rapidement en cas d'attentats en qualité de premiers intervenants. Entre quatre et huit patrouilles sont ainsi sur le terrain en permanence, soit entre 20 et 30 militaires. Deux autres PSIG-SABRE vont être créés dans les mois à venir.

« Nous sommes tous volontaires, conscients de la menace et des risques. En moins de dix minutes, nous pouvons être engagés en tout point du Val-d'Oise, et même en renfort des unités de police en ZPN (Zone Police Nationale) ». Le colonel Thomas, qui dirige le groupement de gendarmerie du Val-d'Oise, souligne la nécessité d'aller au contact des terroristes sans perdre une minute afin de limiter le nombre de victimes potentielles. Par ailleurs, une équipe du GIGN est actuellement basée dans le Val-d'Oise afin de compléter le dispositif d'intervention dédié à la lutte contre la menace terroriste.

L'armement de la Police municipale

Axel Poniatowski, Député-Maire de L'Isle-Adam a décidé d'équiper la Police municipale de Tasers (pistolets à impulsion électrique), en plus des Tonfas (petite matraque). D'ici la fin de l'année, la Ville devrait donc faire l'acquisition de quatre pistolets.

Tous les agents de la Police municipale seront habilités à porter ce pistolet après avoir reçu une formation théorique et pratique. Une formation annuelle, assurant un suivi et la remise à jour des connaissances, est également prévue.



Changement de lieutenant à la gendarmerie



Le **1^{er} mai 2016**, la lieutenant Sophie Bernard a pris le commandement de la brigade de gendarmerie de L'Isle-Adam. Originnaire de Bretagne, elle a obtenu un master 2 de droit pénal et sciences criminelles à l'université de Nantes. La jeune femme a intégré l'école des officiers de la gendarmerie nationale, puis a commandé la communauté de brigades de Luynes, en Indre-et-Loire.

Aujourd'hui, à tout juste 27 ans, elle apprécie l'opportunité qui lui est offerte de prendre un tel poste dans le Val-d'Oise.

Recrutement des jeunes sapeurs-pompiers



Samedi 25 juin, des tests de recrutement sont organisés à la caserne de pompiers.

Si vous avez 14 ans, que vous souhaitez vivre une expérience unique, que vous êtes dynamique et surtout, que votre vocation est de devenir pompier, la section des jeunes sapeurs-pompiers de L'Isle-Adam vous attend.

Renseignements et inscriptions au Centre de Secours de L'Isle-Adam à l'adresse suivante : gilles.rose@sdis95.fr



Une borne d'accès à Internet pour le « référénum d'initiative partagée »

Le « référénum d'initiative partagée » est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Il permet aux électeurs d'apporter leur soutien à des propositions de lois afin qu'elles soient soumises à un référendum, à condition de réunir dans un délai de 9 mois au moins 1/10^e des électeurs français inscrits sur les listes électorales.

Ces soutiens sont recueillis par voie électronique via la mise en place de bornes d'accès à Internet à la disposition du grand public dans la commune la plus peuplée de chaque canton et dans les consulats.

L'objectif de ce dispositif est de garantir un égal accès des votants à la procédure de soutien des référendums notamment dans l'hypothèse où des électeurs n'auraient pas de connexion à Internet ou de possibilité d'accéder au réseau chez un tiers.

Les électeurs pourront ainsi exprimer leur position via la borne d'accès à Internet située au rez-de-chaussée du Castelrose, pendant les heures d'ouverture. Sur demande, les agents du service Etat civil, vous communiqueront les codes d'accès.

Commémoration

La Municipalité et l'Union Nationale des Combattants commémoreront l'anniversaire de la Libération de L'Isle-Adam le **mardi 30 août**.

Rendez-vous :
place du Tillé – Quartier de Nogent à 10h
Carrefour des Alliés – Au Monument aux Morts du Vivray à 10h45



Nouveaux Adamois inscrivez-vous !

Chaque année, la Municipalité organise une réception pour tous les nouveaux Adamois. Si vous êtes un nouvel arrivant sur la commune, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Service fêtes et cérémonies ou remplissez dès à présent le bulletin d'inscription ci-dessous et retournez-le à l'adresse suivante : Hôtel de Ville, 45 Grande Rue, 95290 L'Isle-Adam.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
Téléphone.....
E-mail.....
Date d'arrivée.....

☐ Cochez cette case si vous désirez vous inscrire à notre newsletter

Label Villes Internet !

Notre commune s'est vue récompensée @@@@ par l'Association des Villes Internet pour l'année 2016.

Cette distinction témoigne de l'implication de la municipalité en matière de démocratisation des nouvelles technologies et de leurs usages dans la vie quotidienne des Adamois.

Parmi les principales réalisations ayant attiré l'attention du jury, citons :

- les équipements numériques au service de notre attractivité touristique,
- la dématérialisation progressive des démarches administratives,
- l'agenda numérique des manifestations,
- la plateforme de réservation des cantines scolaires en ligne,
- l'accès gratuit au Wifi à La Plage cet été,
- ou encore la création de la page Facebook de la Ville, qui a dépassé les 1.300 « J'aime » seulement 6 mois après son lancement.

Bien que reconnus parmi les communes les mieux notées, nous maintiendrons notre ambition et nos efforts pour le label 2017.

C'est tout le sens de la refonte du site internet ville-isle-adam.fr actuellement en cours.

Le futur site de la Ville sera moderne, fluide, interactif, mettra en avant le charme et les acteurs de notre commune, à la fois vitrine de L'Isle-Adam et outil au service quotidien des Adamois.

UNION POUR L'ISLE-ADAM « VILLE PARC » INTERVIEW



Alphonse Pagnon

Adjoint au Maire en charge des sports, de La Plage, de la vie associative et du cimetière.

La réfection du stade, avec la mise en place d'un terrain synthétique, était une attente forte des administrés et l'une des promesses de campagne du Maire. Dans un contexte pourtant guère favorable de baisse des dotations, il s'agit d'une opération de grande ampleur.

Ce type d'aménagement demande en effet un effort d'investissement conséquent de la part de la municipalité. Ce sont près de 2 Millions d'euros

qui sont engagés, ce qui n'est pas une mince affaire. Mais c'est avant tout une réelle satisfaction de pouvoir répondre à cette demande pour tous les sportifs adamois, notamment ceux qui pratiquent le football ou le rugby, mais également pour tous les scolaires.

Dans quelques semaines les travaux vont débuter. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous allons voir la création de deux terrains : un de 105x68m réservé aux compétitions et entraînements de football et de rugby et un autre de 100x60m plus particulièrement dédié aux jeunes footballeurs et rugbymen en semaine mais qui permettra également à tous les Adamois de venir faire du sport le samedi et dimanche après-midi. Un souhait de notre Maire pour que tout le monde puisse profiter de ces installations.

Cette opération comprend également la mise en place d'un éclairage performant sur les deux terrains. Cela viendra compléter les installations sportives de la Ville qui bénéficient d'un haut niveau d'équipements.

Autres activités de votre mandat d'Adjoint, la vie associative de L'Isle-Adam dont on peut dire qu'elle est particulièrement dynamique !

Tout à fait. Le tissu associatif de L'Isle-Adam représente plus de 110 associations, dont 23 sportives et de nombreuses autres culturelles ! Le sport en lui-même représente environ 4000 licenciés, mais les autres associations, gérées ou non par l'intermédiaire du CALVA, sont également très présentes. Il y en a pour tous les goûts que ce soit la musique, la danse, la peinture ou encore les associations de seniors ou caritatives. Bref, les Adamois disposent d'un large panel d'activités et peuvent profiter de nombreuses manifestations festives tout au long de l'année.

Sans oublier La Plage...

La plage connaît un réel succès l'été surtout quand les conditions climatiques sont favorables comme la saison dernière. Des nouveautés seront proposées au public cette année (voir dossier spécial pages 12-13).

Un dernier mot de vos fonctions parmi lesquelles le cimetière communal :

C'est également une charge importante. Ces dernières années nous avons commencé un remembrement des concessions. Nous avons rénové le carré militaire et goudronné les allées de toute la partie « nouveau cimetière ». Cette année ce sera le tour de la partie plus ancienne. Enfin, avec l'opération immobilière avenue Michel Poniatowski, le Maire a anticipé la nécessité d'agrandir le cimetière qui sera étendu de plus de 1000 m².

Compte rendu du Conseil municipal du 20 mai 2016

- Récupération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 2015.
- Révision du règlement local de publicité : Annule et remplace la délibération 2015-05-04 de mai 2015.
- Institution du droit d'injonction de la commune pour le ravalement des façades.
- Convention de groupement de commandes entre la Ville et le CCAS.
- Demandes de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : installation de caméras en centre ville et aménagement d'un aire de jeux sur le Parc Manchez.
- Dérogation scolaire avec réciprocité – Frais de scolarité.
- Demande de fonds de concours
Accessibilité et Sécurité à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 forêts.
- Subvention complémentaire pour le budget annexe de la Plage.

Prochain
Conseil
municipal

Vendredi 8 juillet à 19h
Salon d'Honneur
de l'Hôtel de Ville



Les vacances d'été à L'Isle-Adam

À l'accueil de loisirs Jean-Paul Nomblot

Les inscriptions à l'accueil de loisirs JP Nomblot ont déjà débuté mais il vous reste encore quelques jours si vous souhaitez y inscrire votre enfant !

Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous au centre où un dossier vous sera délivré et au sein duquel vous devrez indiquer le planning de présence de votre enfant.

En cas de nécessité, les annulations peuvent se faire sans facturation jusqu'à 10 jours avant le début de chaque session, soit jusqu'au 26 juin pour le mois de juillet et

jusqu'au 22 juillet pour le mois d'août.

Pour rappel, la structure sera fermée le vendredi 15 juillet. En juillet le thème des « Schtroumpfs » sera abordé pour les maternels et le « Hobbit » pour les élémentaires. Au mois d'août : place à la gourmandise...

Pour connaître la programmation détaillée des activités et sorties proposées cet été, rendez-vous sur le site internet de la ville www.ville-isle-adam.fr ou au 01 34 69 23 84

Des vacances sportives pour les collégiens !

Les collégiens âgés de 11 à 15 ans pourront pratiquer gratuitement de nombreuses activités sportives du premier jour des vacances scolaires et ce, jusqu'à la veille de la rentrée scolaire !

Foot en salle, ping-pong, basket ou encore lutte, de nombreux sports vous sont proposés de 13h30 à 17h au Centre sportif Amélie Mauresmo (et encadrés par des animateurs sportifs).

De plus, en juillet comme en août, deux grandes sorties d'une journée complète vous inviteront à découvrir, par exemple, les parcs Astérix ou Sherwood ou encore à vous initier au bowling !

Renseignements au service Enfance au 01 34 08 19 09.

Inscriptions au Centre sportif Amélie Mauresmo au 01 34 69 79 69.



Stages au musée

Le temps de quatre demi-journées, l'Atelier du Musée accueille en juillet les enfants de 6 à 14 ans et leur propose des ateliers sculpture et modelage en terre.

Les 7 et 8 juillet de 14h à 16h30

Sculpture et assemblages : après avoir découvert les œuvres de Claude Viseux, les enfants réaliseront une sculpture à partir de fils de fer et de petits objets en métal.

Les 11 et 12 juillet de 14h à 16h30

Modelage en terre : le temps de deux demi-journées, à l'Atelier du Musée, en s'inspirant des figures en terre cuite de Joseph Le Guluche, les enfants réaliseront un buste en argile.

Pour les enfants de 6 à 14 ans : 14€ (7,50€ pour les adamois)

Renseignements au 01 74 56 11 23 ou musee@ville-isle-adam.fr

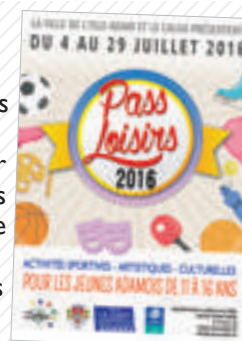
Pass-Loisirs : des activités pour cet été

Le CALVA propose aux jeunes Adamois de 12 à 16 ans de venir en juillet découvrir, partager des activités, et profiter de sorties dans le cadre du 15^e Pass-Loisirs.

Cuisine, théâtre, équitation, graff, pêche seront quelques thèmes des ateliers proposés, sans oublier les sorties du mercredi qui réservent de très belles surprises... auxquelles viendront s'ajouter les nombreuses activités sportives qui se dérouleront à La Plage telles que le volley-ball, le basket ou encore la plongée sous-marine.

Organisées à la demande de la commune de L'Isle-Adam et soutenues par la CAF du Val-d'Oise, ces activités demanderont une petite participation financière calculée en fonction du quotient familial.

Toutes les informations sont disponibles au secrétariat du CALVA à l'Espace culturel Michel Poniatsowski de L'Isle-Adam. N'hésitez pas à venir vous renseigner ! Renseignements au 01 34 69 21 38 – info@calva.asso.fr



La semaine de la citoyenneté au collège

Dans le cadre de la mission d'éducation à la citoyenneté, soutenue par le Conseil départemental du Val-d'Oise, l'association FORMAT PASS, représentée par un juge assesseur et un médiateur judiciaire, est intervenue lors de la semaine citoyenne du collège Pierre et Marie Curie devant chaque classe de 4^e.

Ces interventions ont pris la forme d'ateliers de sensibilisation et de prévention sur l'Institution Judiciaire basés sur l'étude de cas réels jugés au tribunal pour enfants. Les problématiques traitées avaient pour thème : le harcèlement, la discrimination, la rumeur, la vente et l'usage du cannabis.

Un symposium final regroupant 160 élèves de 4^e a permis les échanges entre les membres de FORMAT PASS, les professeurs d'histoire-géographie - enseignement moral et civique, la direction du collège, un membre de la gendarmerie et Mme Morvan, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires.



Le n°1 des lycées !

Le lycée Fragonard de L'Isle-Adam est le premier établissement public du département au classement des lycées 2016, établi en fonction des résultats du baccalauréat 2015 et de diverses données communiquées par l'Education nationale.

Avec 96% de réussite à l'examen, le lycée a gagné 9 places par rapport au palmarès de l'année dernière.

En cette période d'épreuves, la Municipalité souhaite « bonne chance » à tous ceux qui passent ce diplôme !



Préparez la rentrée...

Dès juin, pensez à réinscrire vos enfants !

- Je réserve la cantine, les TAP, l'accueil de loisirs et l'étude pour la prochaine rentrée scolaire sur la fiche d'activités à retourner au service Enfance.
- Je prends RDV avec la responsable du Centre de loisirs pour établir le calendrier annuel (accueil matins et soirs, mercredis, vacances scolaires).

Pour que mes enfants aillent au Centre de loisirs pendant les vacances scolaires :

- Je fais les démarches au service Enfance.
- Je prends RDV avec la directrice du Centre.
- Je m'informe auprès des animateurs des périodes de réservation avant chaque session de congés.

Dès le mois d'août, pensez à faire calculer votre quotient familial.

Afin de bénéficier de votre tranche tarifaire (valable de septembre 2016 à août 2017 et à refaire tous les ans), il faut vous rendre au service Enfance avec les justificatifs (avis d'imposition, salaires...) de mi-août à fin septembre. A défaut, la tranche tarifaire la plus élevée sera automatiquement appliquée.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service Enfance au 01 34 08 19 09 ou 01 34 08 19 27.



Appel aux bénévoles

La ludothèque Pirouette recherche des personnes bénévoles pour compléter son équipe, les mercredis et samedis de 14h30 à 18h, une fois par mois pour l'accueil des adhérents et le prêt de jeux. Renseignements au 01 34 08 01 70 ou ludopirouette@orange.fr



Des actions pour nos enfants...

Les Freedom Riders soutiennent l'association IME - l'Espoir

Lors du Carnaval du **2 avril** dernier, les Freedom Riders – association réunissant de nombreux adhérents passionnés de motos – ont remis un chèque d'un montant de 700€ à l'association IME - l'Espoir en présence de Sébastien Poniatowski, Adjoint au Maire délégué aux Affaires générales et d'Elodie Thabourey, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales, au logement et à la communication.

L'IME - l'Espoir accueille 80 enfants, adolescents et jeunes adultes. Pour chacun d'entre eux, la finalité de cette prise en charge est leur accompagnement vers une plus grande autonomie, favoriser l'épanouissement de leur personnalité en leur donnant ainsi les moyens de participer à la société, en construisant avec eux et leur famille un projet de vie.

L'ACIA se dévoile pour Source Vive

A l'instar du célèbre calendrier des Dieux du Stade, les commerçants membres de l'Amicale des Commerçants de L'Isle-Adam (ACIA) se sont mis à nu au profit de l'association SourceVive. Cette association d'aide et de soutien aux enfants atteints de cancer ou de leucémie et à leur famille, s'est vu remettre le **mercredi 6 avril** dernier un chèque d'un montant de 2000€.

« Allons plus loin pour nos enfants »

Le **samedi 16 avril** dernier se tenait à L'Isle-Adam une opération organisée par la concession Ford de Saint-Ouen-L'Aumône « Allons plus loin pour nos enfants », au profit de deux associations : l'AEVE (Autisme, Espoir Vers l'École) et le BCIA (Basket Club de L'Isle-Adam).



Appel aux bénévoles

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles de l'association AEVE et aider le petit Naizel, n'hésitez pas à contacter Joëlle Bilcke : jbilcke@outlook.fr



Le plan canicule

On parle de canicule lorsque les températures observées pendant trois jours consécutifs sont au-dessus de 20°C la nuit et supérieures à 33°C en journée. Sans pouvoir prédire de l'été 2016, n'attendez pas que cet épisode de fortes chaleurs se profile et prenez dès à présent les dispositions nécessaires à votre bien-être...

Dans le cadre du « plan de prévention canicule » mis en place chaque année par la Préfecture, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise le recensement des personnes vulnérables, âgées de plus de 65 ans ou handicapées, qui souhaiteraient être inscrites sur le registre communal. L'inscription est volontaire et personnelle, les démarches sont simplifiées, il suffit de remplir une fiche de renseignements et de la transmettre par voie postale ou sur place au Centre social Sœur Joannès, 4 rue Dambry. En cas de fortes chaleurs sur la période estivale, les services du CCAS s'assureront alors d'un contact régulier avec les personnes sensibles recensées pour prendre de leurs nouvelles, formuler des conseils et servir de relais éventuel avec les personnes à contacter en cas de besoin.

Renseignements : Centre social Sœur Joannès - 4 rue Dambry - Tél.: **01 34 69 03 29**

Quelques règles de savoir vivre au jardin

L'été est là ! Vous avez envie de profiter de votre extérieur, de bricoler et de jardiner... et c'est normal !

Cependant ces activités peuvent créer des nuisances sonores, sources de conflits. Voici quelques règles simples à respecter qui vous assureront tranquillité et harmonie avec votre voisinage...



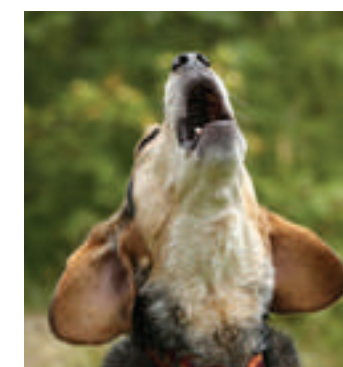
NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles d'entraîner une gêne par leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...) ne sont autorisés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis de 9h à 13h et de 16h à 19h.

Ils sont interdits les dimanches et les jours fériés.

Il est rappelé qu'il est recommandé de respecter la tranquillité de son voisinage même en journée, plus particulièrement entre 22h et 7h.



ABOIEMENTS

Les propriétaires de chiens doivent prendre les mesures nécessaires de nuit comme de jour pour éviter leurs aboiements, s'ils sont excessifs (la nuit et le jour), ceux-là pouvant être considérés comme des troubles anormaux de voisinage. Le propriétaire du chien peut être déclaré responsable de la gêne occasionnée.

Un décret en date du 31 août 2006 du code de la santé publique, indique qu'« aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage... dans un lieu public ou privé ».

Le saviez-vous ?

Le constat par les agents assermentés de la nuisance occasionnée ne nécessite aucune mesure acoustique, une constatation auditive suffit.

Sortie au zoo de Beauval !

Le CCAS propose aux Adamois ayant de faibles ressources une sortie au zoo de Beauval le **lundi 4 juillet** prochain.

Classé parmi les 10 plus beaux zoos du monde, le ZooParc de Beauval présente la plus grande diversité animale de France : près de 8000 animaux répartis sur 35 hectares parmi lesquels deux pandas géants, uniques en France ! En 2016, ce parc s'agrandit une nouvelle fois et dévoile une installation unique de par sa conception et son envergure : un vaste parc pour hippopotames.

Derniers jours pour vous inscrire !

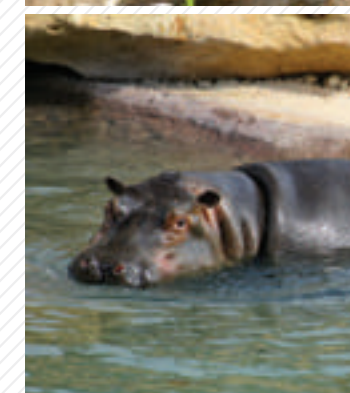
Départ : 6h30 / Retour : 22h (déjeuner libre / prévoir son repas)

Tarifs : adultes et enfants à partir de 11 ans : 40€

Enfants de 5 à 10 ans : 35€ (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte)

Possibilité de paiement en plusieurs fois.

Renseignements au **01 34 69 03 29**



LA PLAGE

LA PLAGE DE L'ISLE-ADAM SE REFAIT UNE BEAUTÉ...

Des travaux d'étanchéité du bassin de La Plage ont été entrepris depuis début mars. La résine du bassin est en train d'être remplacée par un composite multi couches. Il a été remarqué qu'à certains endroits la dalle posée dans les années 80 n'était pas en béton armé. L'entreprise qui devait poser la résine a alerté la Municipalité du fait que la dalle flottait. Coulé sur une dalle originelle en béton armé, le second bloc, épais de 10 à 20 centimètres par endroits, n'était plus solidaire de la première dalle. Aux grands maux les grands remèdes : la ville a entrepris de casser entièrement la dalle pour en couler une nouvelle, cette fois-ci armée et solidement arrimée à l'ancienne.

De plus, depuis début avril, des travaux de restauration des kiosques et de la piste de danse du restaurant ont débuté. Des travaux de menuiserie et maçonnerie concernant la charpente et la toiture de ces deux espaces sont actuellement effectués. Certaines tuiles anciennes seront remplacées et d'autres récupérées. Les tuiles d'époque ayant été regroupées pour faire un ensemble charmant dans la restauration de la gloriette. Les tesselles (mosaïque) composant la piste de danse sont quant à elles restaurées.

Et puis, afin de vous accueillir dans les meilleures conditions et vous garantir un sable de grande qualité, ce dernier est changé tous les ans. Plus de 1200 tonnes, soit près de 40 camions, de sable sont rapportées. Le sable de l'année précédente est quant à lui enlevé pour être remisé ailleurs et ainsi éviter les éventuelles crues.



Renseignements complémentaires
jusqu'au 30 juin : 06 31 87 64 29, du 1^{er} juillet au 31 août : 01 34 69 01 68



... POUR VOUS ACCUEILLIR COMME IL SE DOIT !

Avec ses cabines de plage rinnovées l'année dernière, cet ensemble balnéaire composé de deux piscines, dont l'une entourée de sable fin, de pataugeoires, toboggans aquatiques et plongeoires de 3 et 5 mètres, vous ouvre ses portes du **1^{er} juillet au 31 août 2016**.

Tout a été aménagé de façon à vous faire passer une agréable journée en famille ou entre amis. En plus des activités aquatiques, vous pourrez pratiquer de nombreuses activités tel que le tennis de table, le football, le mini basket ou encore le beach volley. Les plus jeunes pourront quant à eux participer à des chasses au trésor ou à de nombreux tournois sportifs, profiter des petites voitures à pédales (circuit pour les enfants jusqu'à 9 ans en lien avec la Prévention Routière) et du parc d'animation des structures gonflables. Il accueille les enfants de 6 à 12 ans, avec cette année une nouveauté « l'arbre à grimper » qui devrait faire sensation.

Jusqu'au **26 juin**, puis tous les jours du **1^{er} juillet au 31 août**, vous pourrez vous adonner aux joies du mini-golf avec son parcours de 18 trous, ou encore voguer sur l'Oise en barque ou en pédalo de 2 et 4 places. Et puis entre deux activités, n'oubliez pas de vous restaurer et profitez des aires de pique-nique ombragées...



OUVERTURE DE LA SAISON 2016

ANIMATIONS PAYANTES (BARQUES, PEDALOS ET MINI-GOLF)

Jusqu'au 26 juin

week-ends et jours fériés..... 14h à 18h

Du 1^{er} juillet au 31 août

Mini-golf..... 10h à 19h

Barques et pedalos..... 13h à 19h

BAIGNADE ET ACTIVITÉS

Du 1^{er} juillet au 31 août

LA SEMAINE

Site de La Plage..... 10h à 19h

Activités (structures gonflables, voitures à pédales, terrains multisports, beachvolley, tennis de table)..... 10h à 19h

Grand bassin et pataugeoire..... 11h à 19h

Bassin Record et toboggans..... 13h30 à 19h

Bassin Record et toboggans..... 13h30 à 19h

LE WEEK-END

La Plage, grand bassin, pataugeoire..... 10h à 19h

Activités (structures gonflables, voitures à pédales, terrains multisports, beachvolley, tennis de table)..... 10h à 19h

Bassin Record et toboggans..... 13h30 à 19h





Le Ping Adamois

Le dimanche 22 mai dernier, pour la première fois depuis sa création, le club de tennis de table « Ping Adamois » a reçu une compétition officielle : le tournoi des 1^{ères} balles. Cette compétition, qui a réuni plus de 200 participants, était réservée aux débutants des clubs du Val-d'Oise afin qu'ils puissent découvrir le monde de la compétition et leurs adversaires du même niveau.

Pour clôturer cette journée, un challenge du nombre a été établi visant à distinguer le club ayant le plus de joueurs présents. Les 4 premiers de chaque tableau ont été récompensés ainsi que chacun des participants.

Focus sur le Club

Le « Ping Adamois », c'est :

- Un Club en plein essor créé en 2011, puis affilié à la FFTT en 2012
- 80 licenciés (dont 25 benjamins et 14 vétérans avec 5 équipes jeunes et 3 équipes adultes)
- Une section loisir le vendredi soir et une section compétition le lundi et le vendredi soir
- Un entraîneur qualifié



Sur la saison précédente, c'était :

- Un « Tournoi poussins » (5 participants avec une première marche, ce tournoi poussins sélectionné pour le top détection et qualifié pour les interdépartementaux)
- Un « Critérium » (1 participant en R2)
- Un tournoi « 1^{ères} balles » (13 participants dont 3 podiums)
- Un « Championnat des jeunes » (4 équipes dont 2 en moins de 13 ans qualifiées pour les finales départementales et terminant 1^{ère} et 4^e)
- 2 équipes adultes en Championnat de France D3, 51^e et 75^e
- 2^e édition du tournoi « Open du club » le 7 juin 2015 avec 55 participants

Renseignements au 06 62 50 23 26.

« Escrime R », 2 combats en 1 !



Parce qu'il est démontré que le sport diminue le taux de récurrence du cancer du sein et parce qu'en particulier l'escrime améliore la mobilité de l'épaule et la qualité de vie des patientes opérées...

Le cercle d'Escrime Adamois et le Centre Hospitalier René Dubos de Pontoise proposent à toutes les femmes prises en charge pour un cancer du

sein de venir pratiquer l'escrime gratuitement tous les mardis de 18h30 à 20h et vendredis de 15h30 à 17h à la salle d'armes du Centre sportif Amélie Mauresmo.

A l'initiative du Maître d'Armes Jean-Louis Bouglé, du Président Lorenzo Gambarin du Cercle d'Escrime Adamois, et en particulier du Docteur Sophie Rit, qui ont répondu à la Fédération Française d'Escrime, dans le cadre de la

solution RIPOSTE (Reconstruction, Image de soi, Posture, Oncologie, Santé, Thérapie, Escrime), cette action permet aux patientes de se reconstruire tant sur un plan physique que psychologique. Renseignements au 01 30 75 44 48 ou 06 77 22 84 05 ou ceadamois@free.fr

l'agenda sportif

18 juin Fête du Sport

Stade Philippe Grante, tennis Adamois, cercle de yachting, La Plage
De 10h à 18h



19 juin Remises des ceintures de Judo

Centre sportif Amélie Mauresmo

Les 22 et 29 juin, 6 et 13 juillet Cycle découverte et initiation au rugby

(réservé aux enfants du centre de loisirs)
Stade Philippe Grante

Les 1 et 2 octobre Stage international d'aïkido

Centre sportif Amélie Mauresmo

Horaires d'ouverture de la piscine juillet - août



Lundi :	12h - 13h30	14h - 20h
Mardi :	10h30 - 13h	14h - 20h
Mercredi :		14h - 20h
Jeudi :		14h - 20h
Vendredi :	12h - 13h30	14h - 21h
Samedi :	9h30 - 13h	14h - 18h
Dimanche :	9h30 - 13h	14h - 18h



Les bénévoles à l'honneur

Lors de la Fête du Sport, quatre personnes vont recevoir la médaille de bronze du bénévolat pour leur action au service des autres et du sport :

- **Josette Quéré** (Olympique Adamois – Football)
- **Jean-Louis Bouglé** (Maître d'Armes du Cercle d'Escrime Adamois)
- **Francis Gourmelin** (Président du Rugby Club de L'Isle-Adam)
- **Michel Leclair** (Professeur du Club de Gym de L'Isle-Adam)

Mention spéciale à **Mme Penot**, présidente depuis 30 ans du Basket Club de L'Isle-Adam, qui va recevoir la médaille d'or jeunesse et sport (promotion du 1^{er} janvier).

Et n'oublions pas non plus **M. Pagnon**, Adjoint au Maire délégué au Sport et Président de l'Olympique Adamois depuis 40 ans, qui va se voir honoré de la médaille de vermeil par la Fondation de bénévolat.

Félicitations et un grand merci à tous pour leur engagement.

École de Silat-Défense Adamoise (E.S.D.A.)



Le dimanche 3 avril, l'E.S.D.A. a mis les femmes à l'honneur en organisant son premier cours d'initiation et de découverte au Penchak Silat / Self Défense.

Exercices pédagogiques, techniques et conseils, le tout dans une ambiance saine et conviviale, c'est déjà plus de 30 participantes qui ont franchi le pas et ont décidé d'apprendre à se défendre contre tous types d'agressions physiques, psychologiques et morales.

Fort de ce premier succès, l'équipe enseignante ne manquera pas de réitérer son opération !

Badminton



Le Comité Départemental de Badminton du Val-d'Oise (CDBVO), acteur et moteur des actions « badistiques » dans le département, a décerné le 3 avril (à Goussainville) au Club Adamois de badminton la Coupe du Val-d'Oise.



Goldaia, une étoile Adamoise

En 2004, Téhé Oula, jeune Adamois alors âgé d'une quinzaine d'année, se lance

dans la création de « GOLDAIA », une marque de joaillerie et de prêt-à-porter urbain et développe alors son concept « LUXEPOP », une philosophie et une vision de la mode différente. Si le luxe et le streetwear sont deux univers bien distincts, ils sont et restent indissociables dans le style vestimentaire de chaque personne. « Le mariage du streetwear et de la mode est fait pour durer », nous confie Téhé Oula.

Aujourd'hui en pleine expansion, cette entreprise composée de cinq membres (Abou Konaté, Jérémy Clinco, Romain Robert, Guillaume Sanon et Téhé Oula), prépare sa collection printemps-été 2017. GOLDAIA sera également attendue en fin d'année lors de la traditionnelle Fashion Week de Paris, et présentera une collection représentant la « Femme Gold » selon la vision de son créateur Téhé.

www.goldaia.com - Facebook : Goldaia 79
Instagram : @Goldaia79



Fermeture estivale des boulangeries

Franck Hombecq

41 Grande Rue
Fermeture le mardi 2 août au soir et réouverture le vendredi 26 août

Véronique et Florent

Le Hec'h
30 Grande Rue
Fermeture le 3 juillet au soir et réouverture le 29 juillet

Leymarie

76 rue de Nogent
Fermeture le lundi 1^{er} août au soir et réouverture le mercredi 17 août

Aux Trois Petits Choux

48 av Michel Poniatowski
Ouvert tout l'été

Nouveaux commerçants

Cuisiniste

Cuisinella
Le Grand Val
01 34 73 51 05
www.cuisinella.com/
isleadam

Studio de Yoga

Mme Schwing
29 bld Michel Poniatowski
01 34 08 82 17

Psychologue - Coach

Garance Wildenstein
Accompagnement et développement personnel
06 58 50 36 41
garance-wildenstein@bbox.fr



La Rosière arrosée !

Après près de huit mois de travaux, l'Espace de Biodiversité de la Rosière a été inauguré officiellement **samedi 21 mai**.

Au travers d'un vaste programme d'aménagement, la Municipalité a pris le parti de valoriser écologiquement, pédagogiquement et paysagèrement une parcelle communale de 11 hectares située le long de l'Oise, à la hauteur de l'île encore naturelle de Champagne-sur-Oise.

Une mosaïque d'habitats va être créée allant de milieux secs à humides, herbacés à arborés, pour aboutir à un site d'intérêt écologique, avifaunistique (les oiseaux), piscicole (les poissons) et floristique.

Ce site sera composé principalement d'espaces herbacés (prairies de fauche et pacagées) ponctués de fourrés, de haies et d'arbres en cépée et isolés (alignements de saules têtards).

Ces formations permettront la nidation éventuelle d'oiseaux peu habituels en Ile-de-France, la constitution d'une zone de halte migratoire et d'alimentation pour les



oiseaux migrateurs et hivernants utilisant la Vallée de l'Oise comme axe de migration et l'apparition d'espèces végétales plus rares.

La création d'un plan d'eau aménagé, avec des contours sinueux dotés d'habitats variés, constituera un lieu de nidification adapté pour les oiseaux ubiquistes telles le Grèbe huppé, la Foulque macroule ou espèce encore plus rare, le Grèbe castagneux.

Les roselières à roseau commun reconstituées présenteront également un intérêt ornithologique notable, étant favorables à la nidification d'espèces paludicoles (qui vivent dans les marais) peu fréquentes. Cette structure végétale pourra également servir de dortoir pour certaines espèces migratrices de passereaux.

Retrouvez au sein des prochains Regards un focus spécifique sur chacun des habitats composant cet espace : la frayère à brochet, le réseau des mares prairiales, le plan d'eau, le verger, les prairies, les haies et fourrés.



Fête des mares

Suite au succès rencontré par la journée « Plantons un arbre pour le climat » du 12 décembre dernier, l'IASEF et la SNPN ont organisé la Fête des Mares le **4 juin** de 9h à 17h30.

Munis de bottes, vous êtes venus nombreux découvrir les stands tenus par ces deux associations sur la flore et la faune des zones humides et végétaliser les quatre mares créées dans la zone de biodiversité de la Rosière. Joncs, carex, iris d'eau et de nombreuses autres espèces végétales ont été plantés autour des mares.

Etang des 3 sources en danger : prolifération de l'oie bernache

Vu leur apparence sympathique, on peut être tenté de nourrir les bernaches. Pourtant, cette pratique est à proscrire, tant les désagréments provoqués par cette espèce invasive sont nombreux. Non seulement les bernaches nuisent à la faune indigène, mais elles peuvent occasionner des dégâts et de la pollution par endroits.

Parmi les nuisances engendrées par cette oie non indigène on citera notamment :

- une forte pression sur la végétation des zones humides dont l'animal se nourrit,
- une compétition territoriale et alimentaire avec les oiseaux nicheurs indigènes,
- une pollution apportée par les excréments participant à l'eutrophisation des petites étendues d'eau (modification et la dégradation d'un milieu aquatique),
- Dégradation du site par la multiplication des déjections.

Comment réagir face à l'invasion des bernaches ?

En réaction à cette invasion, la population peut agir très simplement. Il suffit d'éviter de nourrir ces animaux. Pour préserver les habitats de la faune locale, éviter le nourrissage est donc une nécessité.



Les épouvantails à tous vents !

A l'occasion de la Fête de la Campagne, inscrivez-vous au Concours des épouvantails ! Que vous soyez commerçants ou particuliers, ornez vos vitrines ou jardins de ces petits mannequins de paille ! Ce concours est également ouvert aux écoles de l'intercommunalité et les trois premières recevront le prix du plus bel épouvantail ! Renseignements au 01 34 08 19 19

Fête de la Campagne

Organisée par l'association « Fête de la Campagne » regroupant les communes de la CCVO3F, cette manifestation aura lieu cette année les **15 et 16 octobre** au Parc Manchez.

Au programme : découverte de métiers, présence d'animaux et animations en tout genre !



Déposez vos encombrants à la déchèterie, ils seront recyclés !

Les déchets déposés sur votre trottoir lors du ramassage des encombrants en porte à porte ne sont pas recyclés ! Ils sont acheminés vers un centre de stockage de déchets ultimes pour y être enfouis.

L'apport à la déchetterie est donc à privilégier car les déchets peuvent être triés pour recyclage ou valorisation.

Les déchets suivants sont non collectés en encombrants : ils doivent impérativement être apportés en déchetterie.

- DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques),
- Pots de peinture (même vides) et solvants,
- Déchets issus du bâtiment (gravats),
- Déchets dangereux pour les équipiers de collecte (fenêtres, porte-fenêtres, vitres, aquariums).
- Déchets dangereux pour l'environnement (batteries, piles...)
- Éléments de ferrailles trop épais,
- Souches et troncs d'arbre,
- Pneus.

Le ramassage des encombrants est limité à un mètre cube par foyer par mois.

Pour pouvoir être ramassés, la longueur de vos objets et déchets ne doit pas dépasser 1.50 mètre.

Les meubles doivent être démontés.

Les branchages et le grillage doivent être « fagotés ».

Déchets spéciaux non collectés en encombrants, ni acceptés en déchetterie :

- Plaque de fibrociment ou autre composant comprenant de l'amiante,
- Pièces automobiles (rapprochez-vous d'un garagiste ou d'un destructeur d'automobile),
- Bouteilles de gaz,
- Extincteurs.

Renseignements au 01 34 70 05 60 ou sur www.tri-or.fr

La scarification a du bon !



La scarification du gazon est une méthode culturale ne nécessitant pas l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Cette opération consiste à enlever la mousse et à aérer la surface engazonnée. Des sillons sont créés afin de recevoir des semis de regarnissage. La scarification permet ainsi d'obtenir une pelouse plus dense et plus résistante.

Quelques règles à respecter cet été...

Feux d'artifice

Les feux d'artifice sont soumis à une réglementation et doivent être déclarés préalablement en Mairie de façon à ce que toute mesure sécuritaire soit prise en fonction de leur importance.

Barbecue

Les barbecues sont interdits dans les jardins et espaces publics sur toute la commune.





Approbation de la deuxième modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation du sol.

Le Conseil municipal du 24 mars dernier a approuvé la modification du PLU portant principalement sur les points suivants :

- modification des plans de zonage
- correction du document d'inventaire des éléments remarquables
- rectification de la liste des emplacements réservés
- révision du nuancier, des références et des recommandations architecturales
- maintien du permis de démolir et de demande d'autorisation préalable pour les travaux de ravalement et de clôture pour l'ensemble du territoire
- zone de protection pour les commerces
- modification réglementaire afin de s'adapter à la loi Alur.

Le nouveau règlement se substitue à celui précédemment applicable.

Il s'agissait uniquement d'un « nettoyage » général du document actuellement en vigueur visant à mettre à jour les plans et en conformité certains articles.

Le dossier de modification est à la disposition du public à la Mairie-annexe le Castelrose, au service Urbanisme et à la Préfecture aux jours et heures habituels d'ouverture.

Notre commune, dans sa volonté de tous les instants quant à l'évolution des textes qui régissent l'urbanisme, essaie du mieux qu'elle le peut de faire évoluer notre quotidien dans le respect de la réglementation. C'est le rôle du Plan Local d'Urbanisme qui doit coller à cette réglementation.

Renseignements au 01 34 08 19 44

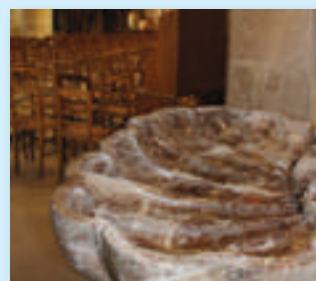


Les travaux de voirie

Afin d'augmenter leur rugosité et leur durabilité, les rues Poupard, de la Madeleine, Tillé, de Nogent et Fragonard, se sont vues dotées d'un enrobé coulé à froid (ECF). Cette technique d'entretien consiste à apposer un revêtement de faible épaisseur, type « seconde peau ».

Sur ces mêmes artères, la Municipalité va entreprendre la réalisation de la rénovation des marquages au sol (signe handicapé, passage piéton, bande de parking...).

Les prochains travaux de voirie concerneront le réaménagement de l'avenue de Paris (entre la rue Dambray et la rue de l'Abbé Breuil) et de la rue Dambray (entre la rue Chantepie-Mancier et l'avenue de Paris) ainsi que la contre-allée derrière la halle du marché couvert pour la partie assainissement du réseau d'eaux pluviales.



Restauration du bénitier de l'Eglise

Il est probable que ce bénitier originel dans la réalisation de l'Eglise se soit trouvé ensuite mis de côté, et presque un peu oublié, quand a été créé le sas permettant l'isolation de l'Eglise face aux intempéries. La Municipalité a donc décidé de lui rendre une place qui lui revenait. Il est en marbre « rouge incarnat du Languedoc » mais sans doute postérieur à la réalisation de l'édifice.

Le ravalement du pigeonnier

Dégradé à cause des infiltrations d'humidité, le pigeonnier, situé dans le parc Manchez juste en face du marché, a été restauré. Les travaux ont concerné les parois de l'unique vestige du château dit du « Saut de Loup ». Grâce au moulage de parement, au ciment coloré et à l'appareillage façon brique, les pans de mur et la tour sont comme neufs !



La Roseraie préservée...

Afin de se prémunir des actes de vandalisme, la Roseraie Jules Dupré est désormais équipée de portillons automatiques. Cet espace dorénavant clôturé sera ouvert de 9h à 21h l'été et de 9h à 18h l'hiver.

Le belvédère de l'écluse rénové

Suite aux importantes dégradations, le platelage - ou revêtement en bois - du belvédère situé juste en face de La Villa de l'écluse va être rénové. L'ancien bois utilisé va laisser place à un bois exotique aux qualités incomparables et beaucoup plus résistant. Les travaux débutés mi-mai auront duré près d'un mois.



Le Port : lancement de l'enquête publique

Une enquête unique de consultation, incluant le dossier loi sur l'eau et les dossiers de permis d'aménager, est actuellement consultable et à disposition du public à la Mairie-annexe Le Castelrose, au service Urbanisme. Cette enquête publique, concernant cette zone de 12 hectares, s'étend du 15 juin au 16 juillet.

Des permanences seront assurées par le Commissaire enquêteur les :

- 20 juin de 9h à 12h
- 29 juin de 14h30 à 17h30
- 5 juillet de 14h30 à 17h30
- 16 juillet de 8h30 à 11h30

Renseignements 01 34 08 19 44

Opération tranquillité vacances

Le dispositif « Tranquillité vacances » est un service de sécurisation mis en œuvre par la Police municipale et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Pour en bénéficier, il suffit de remplir un formulaire, disponible à la Gendarmerie ou au poste de Police municipale, indiquant la période d'absence, les circonstances particulières (alarme...) et les personnes à prévenir en cas de besoin.

Renseignements au 01 34 08 19 08 ou 06 63 85 28 13



Samedi 18 et dimanche 19 juin

EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

Club canin

Parc Manchez

Renseignements au 01 30 36 74 40

Dimanche 19 juin - 11h

ANIMATION AU MARCHÉ

CONCERT JAZZ

Jardins du Castelrose

Samedi 25 juin - 20h

FESTIVAL D'AUVERS-SUR-OISE

Eglise Saint-Martin

Renseignements au 01 30 36 77 77



Dimanche 26 juin - 11h

ANIMATION AU MARCHÉ

CONCERT CMIA

Jardins du Castelrose

Mardi 30 août

LIBÉRATION DE L'ISLE-ADAM

Union Nationale des Combattants

10h : Place du Tillé – Quartier de Nogent

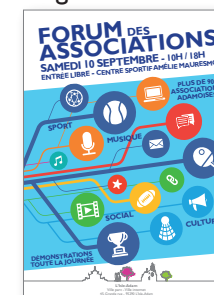
10h45 : Carrefour des Alliés – Au Monument aux Morts du Vivray

Samedi 10 septembre

De 10h à 18h

FORUM DES ASSOCIATIONS

Centre sportif Amélie Mauresmo
Renseignements au 01 34 08 19 19



Samedi 17 et dimanche 18 septembre

JOURNÉES EUROPÉENNES

DU PATRIMOINE

Musée Louis Senlecq

Renseignements au 01 74 56 11 23

Du 17 au 23 septembre

BOURSE AUX VÊTEMENTS

AUTOMNE-HIVER

A.F.I.A.P.

Maison de L'Isle-Adam

Renseignements au 01 34 69 79 80

Dimanche 18 septembre - 15h30

CONCERT REQUIEM DE VICTORIA

A.A.O.I.A.

Eglise Saint-Martin

Jusqu'au 25 septembre

EXPOSITION CLAUDE VISSEUX

Musée d'Art et d'Histoire

Louis Senlecq - Entrée libre

Renseignements 01 74 56 11 23 ou

servicedespublics.musee@

ville-isle-adam.fr



Dimanche 18 septembre

De 10h à 18h

MARCHÉ DE L'ART

Jardins du Castelrose

Renseignements au 01 34 08 19 38



Du 18 au 25 septembre

SALON DE L'ARTISTIQUE

Exposition d'artistes contemporains

L'Artistique de L'Isle-Adam

Château Conti

Du lundi au samedi : 14h – 18h

Dimanche : 10h30 – 12h30

14h30 – 18h

Renseignements au 06 16 30 32 48

Samedi 15 et dimanche 16 octobre

FÊTE DE LA CAMPAGNE

Organisée par l'association

« Fête de la Campagne »

Parc Manchez

Renseignements au 01 34 08 19 19

Samedi 15 et dimanche 16 octobre

FOIRE HORTICOLE D'AUTOMNE

Parc Manchez

Dimanche 16 octobre - 15h30

CONCERT TROMPETTE ET ORGUE

A.A.O.I.A.

Eglise Saint-Martin



Les Journées européennes du Patrimoine

Les 17 et 18 septembre prochains se tiendront les traditionnelles Journées européennes du Patrimoine. Découvrez à cette occasion et le temps d'un week-end le patrimoine adamois...

LE MUSÉE LOUIS SENLECQ VOUS OUVRE SES PORTES

VISITES GUIDÉES

Samedi à 15h. Visite commentée de l'exposition Claude Viseux (1927-2008) – *La réalité transformée*

Dimanche à 15h. Visite commentée des Collections permanentes

Dimanche à 16h30. Visite commentée de l'exposition Claude Viseux (1927-2008) – *La réalité transformée*, par le commissaire d'exposition.

ANIMATIONS

Samedi et dimanche. Livret-jeu en famille.

Ateliers en famille : à l'Atelier du Musée, parents et enfants pourront venir exercer leur créativité tout en explorant l'univers artistique de l'artiste Claude Viseux et des artistes des collections permanentes. Au programme : collage, peinture, sculpture...

Entrée libre, animations gratuites

Renseignements au 01 74 56 11 23

LE MARCHÉ DE L'ART

Dimanche de 10h à 18h – Jardins du Castelrose

Événement incontournable de L'Isle-Adam, cette 16^e édition du Marché de l'Art attire tous les ans un public d'amateurs d'art de plus en plus nombreux.

Près d'une cinquantaine d'artistes viendra exposer ses créations, dont les techniques diverses et variées font l'originalité et la qualité de cette offre artistique (sculpture, gravure, art du verre, photographie, aquarelle, mosaïque, peinture...).

Plusieurs animations se tiendront également tout au long de cette journée afin que vous puissiez découvrir le travail des artistes et partager leur passion, le tout, au rythme des groupes de musiciens !

Renseignements au 01 34 08 19 19

LE SALON DE L'ARTISTIQUE

Du dimanche 18 au dimanche 25 septembre

Château Conti

Pour la 5^e année consécutive, une sélection d'artistes contemporains exposera ses œuvres dans un lieu d'exception : le Château Conti.

Organisée par « L'Artistique de L'Isle-Adam », cette exposition vous ouvrira ses portes du lundi au samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Renseignements au 06 16 30 32 48

LES CROISIÈRES PROPOSÉES PAR L'OFFICE DE TOURISME

Samedi et dimanche. Profitez également de ce week-end pour voguer au fil de l'Oise...

Samedi 17 à 14h puis à 15h30, deux croisières d'une heure sur le thème « L'Isle-Adam vue de la rivière » vous sont proposées (12€ / 8€).

Dimanche à 15h, un peintre montera à bord de l'EVA-NA et croquera sur le vif les paysages et les rencontres dont il sera témoin lors de cette croisière (17€ / 10€)...

Réservations et renseignements au 01 34 69 41 99



urbaines et rurales emblématiques et d'autres plus modestes, toutes fruits de la mobilisation d'hommes et de femmes passionnés.

Cette exposition insistera sur la transmission des métiers d'art et du bâtiment, sur des savoir-faire à la fois prestigieux et trop souvent délaissés, mais aussi des restaurations exemplaires, cadre de nos vies, mettant à l'honneur la mobilisation d'hommes et de femmes passionnés.



Il était une fois L'Isle-Adam...

Partez à la découverte du patrimoine adamois, grâce à l'Office de Tourisme et aux nombreux rendez-vous touristiques organisés tout cet été...

DÉCOUVERTES LUDIQUES...

Rallye détective

Glissez-vous dans la peau d'un détective pour retrouver un tableau volé. Au fil de cette aventure en famille ou entre amis, vous découvrirez le riche patrimoine artistique de la ville. Serez-vous assez malin ?

Chasse au trésor des Princes de Conti

Saurez-vous retrouver le trésor enfoui des Princes de Conti ? Remontez le temps grâce à cette épopée à travers la ville, où vous découvrirez la passé historique de la ville. À faire en famille ou entre amis !

L'Odyssée d'Adam

Les enfants aideront Adam à reconstituer son équipement de chevalier, en voyageant à travers le temps et l'histoire de L'Isle-Adam !

Les découvertes ludiques ont lieu tous les mercredis et samedis de chaque mois jusqu'à fin octobre.

Le départ se fait de l'Office de Tourisme à 14h30 (se présenter 10 min à l'avance).

... ET VISITES GUIDÉES !

Le Pavillon Chinois & la glacière

Son portail massif renferme une structure aussi mystérieuse de l'extérieur que de l'intérieur. Bien plus qu'une simple « Folie », cet édifice regorge en réalité de nombreux



secrets. Venez le découvrir grâce à cette visite.

Tous les 1^{er} et 3^e dimanches de chaque mois jusqu'à fin octobre.

Visite historique

Cette visite vous dévoilera les principaux monuments de la ville et les traces d'un passé encore vivant. L'Isle-Adam était le « Paradis Terrestre » de Balzac et sera

peut-être le votre lors de ce voyage initiatique...

Tous les 2^e dimanches de chaque mois jusqu'à fin octobre.

Peintres & écrivains

Depuis le XVIII^e siècle, des artistes, des peintres et des écrivains tels Jules Dupré, Léon Fort ou Francis Carco ont trouvé leurs sources d'inspiration à L'Isle-Adam. Suivez leurs pas lors de cette visite...

Tous les 4^e dimanches de chaque mois jusqu'à fin octobre.

Au temps des Conti

Lors de cette visite, vous voyagez à travers le prestigieux passé de la ville. Pendant plus de deux siècles, les Princes de Conti ont façonné la ville, lui donnant ainsi ses lettres de noblesse.

Tous les 5^e dimanches de chaque mois jusqu'à fin octobre.

Renseignements et inscriptions

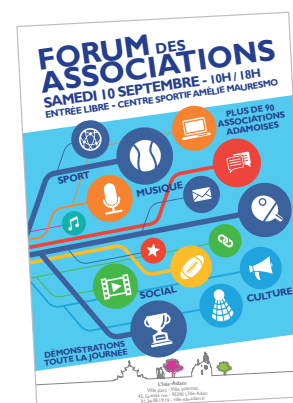
01 34 69 41 99 ou o.t.isle-adam@wanadoo.fr

L'EVA-NA vogue tout l'été...

Cet été, l'Office de Tourisme vous propose un programme de croisières fluviales aussi riche que varié qui vous mènera à la découverte de l'Oise et de ses paysages bucoliques.

Qu'elles soient musicales ou encore à thèmes, ces croisières commentées vous charmeront et vous offriront de réels moments de détente et de convivialité à partager en famille ou entre amis.

Réservations et renseignements à l'Office de Tourisme au 01 34 69 41 99



Forum des associations

Le Forum des Associations se tiendra cette année le **samedi 10 septembre**, de 10h à 18h, au Centre sportif Amélie Mauresmo.

Ce rendez-vous incontournable de la rentrée vous permettra de découvrir de nouvelles activités plus riches et variées les unes que les autres.

Si vous êtes amateurs de musique, de sport, de danse ou encore passionnés de culture, vous aurez la possibilité, à l'occasion de cette journée d'échange et de convivialité, de rencontrer les acteurs du monde associatif adamois.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le 01 34 08 19 19.

Bienvenue

04/03/2016	Leïla Lankoso
08/03/2016	Youssef Bekaoui
09/03/2016	Elena Da Silva
11/03/2016	William Désert
23/03/2016	Lucas Ngonoue
04/04/2016	Mayline Delaval
06/04/2016	Paul Blancher
07/04/2016	Ayden Bounouh
07/04/2016	Eléonore Lesage
10/04/2016	Dayana Da Silva Dos Santos
14/04/2016	Allan Yabas
16/04/2016	Ethanee Segarel
23/04/2016	Loan Raynal
28/04/2016	Malo L'Epinoy

Félicitations

19/03/2016	Pierre-Etienne de Colnet et Joséphine Mercier
19/03/2016	Benoit Lapeyre et Sophie Pelé
26/03/2016	Nicola Emery et Estelle Carrin-Viguet
16/04/2016	Ludovic Mondia et Elodie Virelizier
30/04/2016	Guillaume Quinet et Samia Ajili

Ils nous ont quittés

01/03/2016	Jimmy Hamel, 58 ans
03/03/2016	Marie Mardere veuve Lainé-Coiffin, 95 ans
06/03/2016	Vincent Hervochon, 55 ans
10/03/2016	Henriette Givry veuve Toger, 94 ans
11/03/2016	Robert Protais, 89 ans
13/03/2016	Mireille Monloise veuve Besson, 83 ans
14/03/2016	Jean Cerceau, 82 ans
16/03/2016	Michel Auffret, 70 ans
18/03/2016	Lucette Bersauter veuve Pelanda, 84 ans
21/03/2016	Michèle Allot veuve Dugard, 76 ans
22/03/2016	Irène Piris veuve Perdrigeat, 85 ans
05/04/2016	Jacques YEU, 93 ans
07/04/2016	Rolande Prieux épouse Gallou, 86 ans
08/04/2016	Yves Guglielmi, 76 ans
10/04/2016	Bernard Quicray, 81 ans

Avis reçus jusqu'au 30 avril 2016.

Décès de Mme Fritz

Décédée en mars dernier, Mme Fritz était la femme du Docteur Fritz (qui détenait un cabinet privé) et la belle-fille du Docteur Fritz qui, lui, travaillait à l'hôpital Chantepie-Mancier.

Mme Fritz habitait jadis dans la demeure devenue le Musée Louis-Senlecq, puis dans la petite maison qui abrite à ce jour l'Office de Tourisme.

La commune, ayant d'autres projets quant à cet édifice, décida de restaurer une charmante maison au 28 avenue de Paris. Tout à fait dans l'esprit de ce que souhaitait Mme Fritz qui contribua à son agencement et où elle y coula des jours heureux...

Décès de Paulette Fabre

Retraitée depuis 9 ans, Mme Fabre s'est éteinte le 3 avril dernier.

Connue de tous sous le nom de « Paulette », elle a tenu pendant 46 ans le restaurant « Chez Paulette » situé rue de Pontoise (actuellement « La Cambuse ») et avait pour fidèle client Michel Poniatowski.

Permanences

Espace culturel Michel Poniatowski

- **Permanences des Avocats**
Sans rendez-vous de 10h à 12h le 2^e samedi de chaque mois.
Renseignements : 01 34 69 21 38
- **Aide au logement (A.D.I.L.)**
Le 1^{er} vendredi de chaque mois de 13h30 à 17h
Renseignements : 01 34 69 21 38
- **CAF**
Le jeudi sur rendez-vous au 01 30 73 68 17
- **Assistante sociale (CRAMIF)**
Le jeudi sur rendez-vous au 01 34 20 12 90

Conciliateur de justice

Centre social Sœur Joannès, 4 rue Dambry

Robert de Clercq, conciliateur de justice, reçoit sur rendez-vous le matin de 8h30 à 12h le 3^e jeudi de chaque mois : 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre.
Renseignements au 01 34 69 03 29 ou conciliateur.declercq@isle-adam.net

Aide alimentaire

Centre social Sœur Joannès, 4 rue Dambry

Les jeudis des semaines impaires de chaque mois (sauf jours fériés) de 14h à 17h.
Renseignements au 01 34 69 03 29



Application mobile de la préfecture

En quelques clics consultez le solde de points sur votre permis de conduire, accédez aux numéros d'urgence et utiles, localisez le lieu des démarches administratives... Voici quelques-unes des quinze fonctionnalités désormais accessibles sur smartphone, s'inscrivant dans le projet de modernisation de l'administration...

Le retrait des passeports

Le retrait des passeports s'effectue au Castelrose, 1 avenue de Paris, sans rendez-vous le lundi et jeudi matin de 8h45 à 11h45 ainsi que le mardi et vendredi après-midi de 14h à 16h45.

Les titulaires des passeports, y compris les enfants, doivent être présents.

Si vous souhaitez retirer votre passeport sur un autre créneau horaire, vous devez prendre rendez-vous auprès des agents du service Etat civil.

Renseignements au 01 34 08 19 07



HÔTEL DE VILLE
Bureau du Maire
Secrétariat des élus
45, Grande Rue
01 34 08 19 19



POLICE MUNICIPALE
OBJETS TROUVÉS
Ibis, avenue de Paris
01 34 08 19 54



MAIRIE ANNEXE DU CASTELROSE
LES SERVICES ADMINISTRATIFS
1, avenue de Paris
Standard : 01 34 08 19 07

Cartes d'identité et passeports	01 34 08 19 07
Elections	01 34 08 19 26
Etat-civil	01 37 08 19 16 01 34 08 19 13
Cimetière	01 34 08 19 13
Recensement militaire	01 34 08 19 13
Affaires scolaires	
enfance	01 34 08 19 09
Urbanisme	01 34 08 19 44

NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE
32, Grande Rue
01 34 69 73 30

CENTRE SOCIAL SŒUR JOANNÈS
4, rue Dambry
01 34 69 03 29

BIBLIOTHÈQUE
44, avenue de Paris
01 34 08 10 80

MUSÉE
31, Grande Rue
01 74 56 11 23 / 01 34 08 02 72

ESPACE CULTUREL
MICHEL PONIATOWSKI
1, chemin Pierre Terver
01 34 08 55 55

OFFICE DE TOURISME
18, avenue des Écuries de Conti
01 34 69 41 99

DÉCHETTERIE TRI-OR
Za du Paradis, rue Paster Prolongée
95660 Champagne-sur-Oise
01 34 70 05 60

Suivez l'actualité de votre ville sur www.ville-isle-adam.fr



Inscrivez vous à notre newsletter



[villeisleadam](https://www.facebook.com/villeisleadam)

Directeur de la publication : Axel Poniatowski - **Rédacteur en chef** : Elodie Thabourey - **Attachées de communication** : Elodie Margaritta - Virginie Klein - **Réalisation** : Mairie de L'Isle-Adam - **Crédit photos** : Mairie de L'Isle-Adam / iStock - **Imprimerie** : STIP 01 39 91 91 73 - **Distribution** : Kepha - **Dépôt légal** : ISSN N 1157-6804 - **Bulletin Municipal imprimé** à 6800 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion des forêts. **Mairie de L'Isle-Adam** : 45, Grande Rue - Tél : 01 34 08 19 19

Malgré l'attention portée à la réalisation de ce bulletin municipal, il est possible que d'éventuelles erreurs se soient produites. Merci de nous faire parvenir vos suggestions au Service Communication : Mairie de L'Isle-Adam, 45 Grande Rue - 95290 L'Isle-Adam communication@ville-isle-adam.fr

Pharmacies de garde

La nuit, appeler la gendarmerie au 01 34 69 73 30

Dimanche 19 juin
Pharmacie Arvin
Beaumont-sur-Oise :
01 34 70 28 96

Dimanche 26 juin
Pharmacie des Plantes
L'Isle-Adam : 01 34 69 00 03

Dimanche 3 juillet
Pharmacie Maillard
Beaumont-sur-Oise :
01 34 70 00 32

Dimanche 10 juillet
Pharmacie Dodin
L'Isle-Adam : 01 34 69 03 73

Jeudi 14 juillet
Pharmacie Kokougan
Persan : 01 34 70 04 79

Dimanche 17 juillet
Pharmacie Chapel
Mériel : 01 34 21 62 62

Dimanche 24 juillet
Pharmacie Raby
Parnain : 01 34 73 01 90

Dimanche 31 juillet
Pharmacie des Plantes
L'Isle-Adam : 01 34 69 00 03

Dimanche 7 août
Pharmacie Parmentier
Beaumont-sur-Oise :
01 34 70 00 19

Dimanche 14 et lundi 15 août
Pharmacie Joly Jolly
L'Isle-Adam : 01 34 69 52 85

Dimanche 21 août
Pharmacie Bresson
Presles : 01 34 70 06 88

Dimanche 28 août
Pharmacie Choux
Méry-sur-Oise : 01 30 36 34 66

Dimanche 4 septembre
Pharmacie Hemidy
Méry-sur-Oise : 01 34 21 50 56

Dimanche 11 septembre
Pharmacie Baudet
Bruyère-sur-Oise : 01 34 70 21 26

Dimanche 18 septembre
Pharmacie Do Pham
Persan : 01 34 70 04 36



Carrefour *drive*

L'Isle-Adam

"Pour nous, chaque client est un invité"

Au Drive, on n'attend pas !

MOINS DE **5** MINUTES
pour vous servir



Tout Carrefour se mobilise pour vous et vous remercie pour votre confiance !



Commandez vos courses 24/24 sur [carrefourdrive.fr](https://www.carrefourdrive.fr)

Et toujours, nos services !



Presse



24 H / 24 H



Bijouterie



SAV Carrefour



Voyage



Spectacle



Carrefour
Banque et
Assurances



Parapharmacie



Commande traiteur
Carrefour



Développement
photo



Distributeur
automatique



Parapharmacie



Retrait colis
Carrefour



Location



Boutique fleur



Sushi



WiFi gratuit
Carrefour



drive



Horaires d'ouvertures : du Lundi au Samedi de 8h30 à 21h
et le Vendredi de 8h30 à 22h

Suivez-nous sur Facebook
Merci pour votre confiance

